

Les sourds en colère !

ÉDUCATION · Manifestations en France, face à la décision du gouvernement de supprimer le financement des écoles bilingues français-langue des signes.

Dans les rues de Toulouse (Haute-Garonne), plus de 1 000 manifestants étaient présents avec leur Institut de recherches sur les implications de la langue des signes (IRIS), à l'appel de nombreuses organisations (1), mais aussi de nombreuses associations de parents et d'enseignants d'enfants sourds (2). Leur revendication : assurer la liberté de choix pour les personnes sourdes de s'exprimer via la communication orale ou via la langue des signes. La loi Fabius du 18 janvier 1991 a offert la possibilité d'une éducation bilingue, l'article 33 déclarait solennellement : « Dans l'éducation des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue – langue des signes et français – et une communication orale est de droit. » Plus tard, après le décret du 8 octobre 2002, la loi du 11 février 2005 a promulgué la langue des signes comme langue officielle en France.

Aujourd'hui, alors que 10 700 enfants scolarisés sont atteints de déficience auditive



Rassemblement hier à Toulouse, en soutien à l'Institut de recherches sur les implications de la langue des signes.

dans notre pays, le gouvernement a amorcé une grave récession. L'Éducation nationale s'était engagée à prendre

L'IRIS a envoyé des appels à l'aide auprès de l'Éducation nationale restés sans réponse.

en charge le financement d'un enseignement bilingue pour la rentrée scolaire 2004, demandant toutefois à IRIS

une collaboration pour combler son manque d'expérience. L'Éducation nationale a invoqué un moratoire pour l'accomplissement de cette tâche et le financement a été entièrement réalisé par IRIS. Le contrat n'a été conclu qu'en mars 2007 avec un retard de trois ans !

Après un investissement de 300 000 euros entre 2004 et 2007, et l'inaction du ministère, IRIS a accusé une dette de 235 000 euros. Résultat de la procédure judiciaire : fermeture d'IRIS pour la fin du mois de février 2009. IRIS

a envoyé des appels à l'aide, entre autres, auprès de l'Éducation nationale et du président de la République, mais n'a obtenu aucune réponse de leur part. Devant cette injustice, lors de la manifestation, la grogne a été rythmée par les sifflets des sourds, certains avaient également les mains menottées comme le serait la bouche bâillonnée pour un entendant. Lors des témoignages, Benoît, sourd profond, s'est exprimé en langue des signes : « Il faut sauver IRIS. Sans eux, les enfants sourds n'auront plus droit à des cours en langue des signes. Darcos et Sarkozy doivent démissionner ! » Patricia, entendante et mère d'un enfant sourd a ajouté : « Que fait le gouvernement ? Il veut revenir au congrès de Milan 1880 ? Il faut sauver IRIS et le droit pour nos enfants sourds d'apprendre dans leur langue maternelle ! »

Sylvie Guillemint

(1) La FNSF, le MDSF, l'UNISDA.

(2) Entre signe, Tolosa 31 ou Jeux de mains.